



Responsable animation

Une animation par an : depuis plusieurs années il s'agit d'un Loto. Le rôle de l'animateur est d'assurer la coordination de l'ensemble de l'évènement. La charge de travail est concentrée sur 2 mois $\frac{1}{2}$, soit de fin décembre à mi mars.

Détails LOTO

- Préparer le lancement des réunions fin décembre (convocation des sections),
- Préparer un ordre du jour et animer les réunions,
- Faire un compte rendu détaillé avec les missions de chacun, mobiliser les sections pour obtenir de l'aide,
- Préparer et envoyer les courriers administratifs et les courriers pour les sponsors,
- Préparer les affiches et actualiser avec la Mairie la liste de distribution,
- Préparer la répartition des affiches pour distribution par les volontaires,
- Préparer et actualiser la commande pour les boissons et les sandwiches,
- Faire les divers achats avec des volontaires (lots, fournitures diverses, produits pour le bar),
- Récupérer les lots chez les sponsors,
- Préparer et imprimer les documents pour le jour du loto (règlement, déroulement du jeu en détail pour les aboyeurs, les fiches de caisse pour les cartons et la buvette, les affiches tarifs, les tickets pour la partie enfants etc.),
- Préparer et emballer les lots pour les enfants (de plus en plus nombreux chaque année),
- Faire les emballages des lots (paniers garnis et autres),
- Avant le jour J, faire le point avec les services techniques pour la mise à disposition du mobilier et l'installation de la salle, s'assurer que tous les postes seront bien tenus,
- Le jour J, être présent dès le début d'après midi et jusqu'à la fin de la soirée,
- Faire le bilan du loto : financier d'une part et d'autre part, commentaires du déroulement de la soirée (points positifs et négatifs) pour diffusion à tous les aidants et à tous les présidents de section,
- Préparer et diffuser les lettres de remerciements aux sponsors.

PARTICIPATION :

- ✓ A.G annuelle,
- ✓ 3 Conseils d'administration,
- ✓ 4 ou 5 réunions de bureau.

ASSOCIATION MUNICIPALE DES SPORTS ET DES LOISIRS DE LA NORVILLE

Société Omnisports fondée en 1973. Siège : Mairie de La Norville - 1 rue Pasteur - 91290 La Norville 01 69 26 19 00
Siren: 324552975 Siret: 32455297500017 APE: 9312 Z